

2 MAI 2011

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 2^E JOUR DU MOIS DE MAI 2011 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

SONT PRÉSENTS :

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N ^O 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la session par M. le Maire

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

4038-05-2011**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour :

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Lundi 2 mai 2011

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3) Adoption du procès verbal du 29 mars 2011.
- 4) Adoption du procès verbal du 4 avril 2011.
- 5) Adoption des comptes du mois de mai 2011.
- 6) Représentations – Individus et organismes inscrits.
- 7) Correspondance
- 8) Affaires nouvelles :
 - a) Dérogation mineure 775 Chemin sur le Lac, lot 3 549 439.
 - b) Avis de motion de la présentation d'un règlement portant sur les ententes relatives à l'exécution de travaux municipaux par des promoteurs.
 - c) Résultats d'appels d'offres – balayage de rues.
 - d) Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat démocratique des salariés de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.
 - e) Autorisation du prêt de la salle Bellevue à M. Dale Fortin dans le cadre d'une activité de financement fondation Gilles Kègle.
- 9) Affaires en cours
- 10) Varia
- 11) Période de questions des contribuables
- 12) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

4039-05-2011 Adoption du procès-verbal du 29 mars 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 29 mars 2011.

ADOPTÉE

4040-05-2011 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morice,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 4 avril 2011 avec la modification suivante à la résolution no 4035-04-2011 appuyé et résolu à la majorité des conseillers et non à l'unanimité des conseillers.

ACCEPTÉ

4041-05-2011 Adoption des comptes du mois d'avril 2011

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois d'avril 2011 tels que présentés, selon la liste suivante :

**Au 30 avril 2011
 LISTE DES COMPTES DU MOIS
 D'AVRIL 2011**

Salaires

	Employés		
	Élus		
		12 658.18 \$	
		2 686.29 \$	
			15 344.47 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		2 239.30 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		5 465.25 \$
CSD	<i>cotisation avril 2011</i>		270.00 \$
Caisse Pop. Taillon	<i>fond de pension avril 2011 employés-(eur)</i>		1 431.08 \$
1 CARRA	<i>fond de pension maire - employeur</i>		165.14 \$
2 Alimentation St-Henri	<i>aliment, eau,</i>		168.15 \$
3 Beaumont Michel	<i>ccu</i>		25.00 \$
4 Bell Mobilité	<i>cellulaire</i>		157.99 \$
5 Bell	<i>téléphone bâtisse</i>		346.72 \$
6 Produits d'entretien Boily	<i>bureau</i>		78.50 \$
7 Bourget Rachel	<i>frais de déplacement, cellulaire</i>		260.00 \$
8 Bouquinistes	<i>achat livres biblio</i>		533.08 \$
9 L'arsenal (CMP)	<i>équipement incendie</i>		1 589.82 \$
10 Combeq	<i>formation urbanisme</i>		273.42 \$
11 Constructo	<i>appel d'offres</i>		56.96 \$
12 Entreprise Gérard Fortin	<i>voirie,aqueduc,</i>		6 351.33 \$
13 Fortin Benoit	<i>ccu</i>		25.00 \$
14 Fortin Josée	<i>frais déplacement réunion t-jeuxq26.91</i>		26.91 \$
15 Jimmy Maltais fourrière	<i>fourrière</i>		140.00 \$
16 Girard Tremblay Gilbert Arpenteurs	<i>frais terrains destinés à la revente</i>		854.44 \$
17 Groupe D-Tech	<i>bureau municipal</i>		102.53 \$
18 Hydro Québec	<i>électricité</i>		1 292.91 \$
19 Imprimerie GR	<i>fournitures bureau</i>		450.12 \$
20 Laboratoire Biologie aménagement BSL	<i>analyse eau</i>		601.97 \$

21	Lachance pièces d'auto	voire, camion tonne	122.49 \$
22	Lavery DeBilly	services juridiques	4 705.36 \$
23	Lebel Jean-Roch	ccu	12.50 \$
24	Lefebvre Louis-Marie	frais de déplacement	12.00 \$
25	Lys Informatique	réparation ordinateur	131.01 \$
26	Mécalac	entretien tracteur à pelouse	114.92 \$
27	MB Secours	trousse premiers soins	199.37 \$
28	Mégaburo	fournitures bureau	355.04 \$
29	MRC Lac-St-Jean	quote part	9 784.07 \$
30	Noel Armand	ccu	25.00 \$
31	Nutrinor	voirie, aqueduc, marina	4 794.19 \$
32	Obomsawin Gérald	ccu	25.00 \$
33	Parizeau, Trembaly, Forest	achat terrain 405, Hotel-de-Ville	862.60 \$
34	Pépinère Delisle	entretien panier à fleur	72.45 \$
35	Petite caisse	poste	256.84 \$
36	Péto Canada	essence	545.49 \$
37	Produits sanitaire lépine	produits d'entretien	420.31 \$
38	Orizon Mobile	incendie	51.74 \$
39	Réseau québécois des villes et villages	fete des voisins	75.00 \$
40	SNQ	drapeaux québec	324.69 \$
41	Soudex	marina	453.90 \$
42	Spi Sécurité	voirie	230.13 \$
43	Suspension Turcotte	vérification mécanique tonne	131.07 \$
44	TopImaj	affiches	329.24 \$
45	Ultramar	huile	1 347.02 \$
46	Variétés LCR	vêtement de travail	200.50 \$

Total 63 832.02 \$

ADOPTÉE

Représentations individus et organismes inscrits

Aucune représentation.

Correspondances

Aucune correspondance

4042-05-2011

Demande dérogation mineure 775, Chemin sur le Lac, lot 3 549 439

- Autoriser l'agrandissement d'un édifice de villégiature existant au 775 Chemin sur le Lac à des distances inférieures que prévues par le Règlement de zonage no 312.

ATTENDU QUE le propriétaire a démontré dans sa demande adressée à la municipalité datée du 21 février 2011, que l'application stricte du règlement à pour effet de lui poser un préjudice sérieux;

ATTENDU QUE la réalisation du projet ne porte nullement atteinte à la jouissance des propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

ATTENDU QUE la dérogation mineure ne touche pas les questions de densité d'occupation au sol, mais essentiellement l'implantation d'un bâtiment existant;

ATTENDU QUE le propriétaire a agi de bonne foi en demandant systématiquement des permis de construction pour chacun des ouvrages exécutés sur sa résidence.

POUR CES MOTIFS,

IL est PROPOSÉ par M le conseiller Mario Fortin,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon, après recommandation unanime du Comité consultatif d'urbanisme, accorde une dérogation mineure à l'implantation de l'agrandissement proposé à condition de respecter les critères suivants :

1. autoriser l'agrandissement projeté soit un prolongement d'un mur existant à moins de 15 mètres de la ligne des hautes eaux, à condition que le propriétaire remette obligatoirement, à l'état naturel une bande de végétation (végétation rustique que l'on retrouve habituellement en bande riveraine) d'une largeur minimale de 5 mètres sur sa propriété à partir de la ligne des hautes eaux conformément aux dispositions de la Politique de Protection des Rives du Littoral et des Plaines Inondables. Advenant que cette végétation soit détériorée, elle devra être restaurée et maintenue en bon état de croissance;
2. autoriser l'agrandissement du bâtiment principal en respectant les marges de recul latérales prévues au règlement soit total des deux cours 6.1 mètres et le minimum pour une cour de 2.1 mètres.

ADOPTÉE

4043-05-2011

Avis de motion de la présentation d'un règlement portant sur les ententes relatives à l'exécution de travaux municipaux par des promoteurs

Le conseiller Monsieur Donald Pilote, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil tenue à un jour ultérieur, un projet de règlement portant sur les ententes relatives à l'exécution des travaux municipaux des promoteurs.

ADOPTÉE

4044-05-2011

Résultats d'appels d'offres – balayage de rues

ATTENDU QUE suite à l'appel d'offres dans le cadre du balayage du rue, deux (2) entrepreneurs ont déposé des soumissions conformes soient :

Terrassement Jocelyn Fortin Enr: 5 867.14\$ taxes incluses;
Lachance Asphalte (1987) inc. : 5 269.03\$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Terrassement Jocelyn Fortin Enr.;

PAR CONSÉQUENT

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,

APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le contrat du balayage de rue soit octroyé à Terrassement Jocelyn Fortin Enr.

ADOPTÉE

4045-05-2011

Autorisation de signature d'une lettre d'entente avec le syndicat démocratique des salariés de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon

ATTENDU QUE pour la mise à l'essai 2011 d'équipe semi-autonome aux travaux publics il est nécessaire de convenir d'une lettre d'entente avec le syndicat démocratique des salariés de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon ;

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Que la présente autorise le Maire André Paradis ainsi que la directrice générale Rachel Bourget, à signer une lettre d'entente visant à modifier la convention collective des employés de la municipalité.

ADOPTÉE

4046-05-2011

Autorisation du prêt de la salle Bellevue à M. Dale Fortin dans le cadre d'une activité de financement – Fondation Gilles Kègle

ATTENDU QUE M Dale Fortin de Saint-Henri-de-Taillon désire organiser une activité de financement pour la Fondation Gilles Kègle vendredi le 6 mai 2011;

ATTENDU QUE M Dale Fortin demande à la municipalité le prêt de la Salle Bellevue le 6 mai 2011;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Éric Morie,
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise l'utilisation gratuite de la Salle Bellevue, à M Dale Fortin vendredi le 6 mai 2011.

ADOPTÉE

Période de questions des contribuables

Les personnes présentes formulent différentes questions dont notamment :

- Rue Tremblay;
- Promoteur;
- Chemin Baie-sur-Roches et Hudon;
- Service Écocentre;
- Dossier raccordement secteur villégiature eau potable;

- FQM ou UMQ;
- Maison acquise sur Rue Hôtel-de-Ville;
- Orignaux route 169.

Certificat de crédits disponibles

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses autorisées aux articles 4041 et 4044 du présent procès-verbal.

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

4047-05-2011

Levée de la séance

A 20 h 01 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Éric Morice de lever la séance.

André Paradis,
Maire

Rachel Bourget,
Directrice générale et secrétaire-trésorière